



Communiqué de presse n° 1227

Le SAB rejette l'initiative pour la responsabilité environnementale

Le SAB - Groupement suisse pour les régions de montagne rejette l'initiative pour la responsabilité environnementale. Ce texte, qui sera soumis au vote le 9 février 2025, pourrait entraîner d'énormes restrictions dans de nombreux domaines de vie et de l'économie. Le tourisme, par exemple, qui est la branche phare de nombreuses régions de montagne, serait fortement touché.

Le 9 février 2025, le seul objet soumis à votation est l'initiative pour la responsabilité environnementale. Elle demande que les activités économiques n'utilisent des ressources et n'émettent des polluants que dans la mesure où les bases naturelles de la vie sont conservées. Derrière cette initiative figure le concept d'« une seule Terre ». Or, la Suisse utilise actuellement les ressources d'environ 2,5 Terres. Si l'initiative était acceptée, notre pays devrait donc réduire sa consommation des ressources d'un facteur d'environ 2,5 en dix ans.

Sa mise en œuvre entraînerait d'importantes restrictions dans de nombreux domaines de la vie et de l'économie. La Suisse fait déjà de nombreux efforts pour réduire son « empreinte écologique ». Il s'agit notamment de l'inscription de l'objectif net zéro d'ici 2050, figurant dans la loi fédérale sur la protection du climat et l'innovation (LIC) et de la transformation radicale de l'approvisionnement énergétique en vue de développer les sources d'énergie indigènes et renouvelables. Ces deux dossiers nécessitent déjà des efforts colossaux pour atteindre les objectifs fixés. Les buts et la feuille de route fixés par l'initiative pour la responsabilité environnementale vont encore bien au-delà et ne sont tout simplement pas réalistes.

Le tourisme, par exemple, serait fortement touché par l'initiative. Le tourisme est par nature une économie d'exportation ; car les hôtes venant de l'extérieur d'une région génèrent des demandes en biens et en services dans les régions concernées. Pour de nombreuses régions de montagne, le tourisme est tout simplement le secteur phare. En cas d'acceptation de l'initiative, les activités touristiques devraient être massivement limitées. La manière dont cela serait mis en œuvre n'est pas du tout claire. Les touristes étrangers souhaitant entrer en Suisse devraient-ils être soudainement bloqués à la frontière ? Devrait-on interdire aux vacanciers suisses de séjourner dans les montagnes ? Ces questions montrent l'absurdité de l'initiative et l'importante atteinte aux libertés individuelles et à l'économie qui pourraient en découler.

De plus, la mise en œuvre de l'initiative entraînerait des coûts considérables pour les milieux publics, la population et l'économie. Ainsi, il faudra augmenter les moyens financiers destinés la coopération internationale pour répondre à la demande de l'initiative quant à la compatibilité sociale des mesures à l'étranger. Dans un contexte de politique financière où la Confédération doit économiser de l'argent, cela est totalement irréaliste.

Le SAB recommande donc clairement de voter non lors de la votation du 9 février.

Informations complémentaires :

- Pius Kaufmann, Conseiller national et président du SAB, Tél. 079 457 29 10.
- Thomas Egger, directeur du SAB, Tél. 031 382 10 10.